

RECOMMANDATIONS ET DÉCISIONS DU COMITÉ DIRECTEUR DU PNUD/FEM POUR LE PROJET RELATIF AUX GRANDS ÉCOSYSTÈMES MARINS (CLME+) DES CARAÏBES ET DU NORD DU BRÉSIL

Réunion virtuelle du Comité directeur du CLME+, 16 – 18 juin 2020

Comité directeur du projet CLME+:

Ayant convoqué la réunion intersessions du Comité directeur du projet CLME+ du PNUD/FEM en utilisant virtuellement la plate-forme de réunion de Kudo du 16 au 18 juin, avec un total de 114 participants représentant 22 pays et 16 organisations et présidé par le Panama avec le vice-président de Trinité-et-Tobago et le rapporteur de Saint-Vincent-et-les-Grenadines ;

Prenant note de la Déclaration de la Délégation de la Colombie relative aux décisions du Comité directeur du Projet CLME+ sur le Mécanisme de coordination, figurant en annexe sous le titre « [PSC2006 Colombia Declaration](#) »;

Le Comité directeur :

POINT 5 DE L'ORDRE DU JOUR – DÉCISION SUR LE MÉCANISME DE COORDINATION

POINT SUBSIDIAIRE 5.1 DE L'ORDRE DU JOUR - ASPECTS FONDAMENTAUX DU MÉCANISME DE COORDINATION

1. Réitère l'importance de procéder à la mise en place d'un Mécanisme de coordination
2. Appuie et endosse en principe le texte inclus dans le document «PSC2006_AG5.1 Aspects fondamentaux du Mécanisme de Coordination» et reconnaît qu'il pourrait être nécessaire de l'affiner davantage au fur et à mesure que le projet de Protocole d'accord (PA) sera négocié plus avant.

POINT SUBSIDIAIRE 5.2 DE L'ORDRE DU JOUR - CRÉATION DU MÉCANISME DE COORDINATION

1. Appuie l'utilisation d'un Protocole d'accord non contraignant comme modalité privilégiée pour exprimer l'intention de créer le Mécanisme de coordination
2. Appuie la formation d'un groupe de rédaction, où seront représentés des experts juridiques et techniques, afin de faire avancer les travaux sur le projet de Protocole d'accord pour la création du Mécanisme de coordination

Catalyzing implementation of the
Strategic Action Programme for the Caribbean and
North Brazil Shelf LME's (2015-2025)



Empowered lives.
Resilient nations.



www.theGEF.org



3. Demande à l'Unité de coordination du projet CLME+ (UCP) de lancer un appel à l'expression d'un intérêt pour participer au groupe de rédaction du Protocole d'accord (PA).

POINT SUBSIDIAIRE 5.3 DE L'ORDRE DU JOUR - PROCESSUS ET CALENDRIER DE CRÉATION ET DE MISE EN ŒUVRE OPÉRATIONNELLE D'UN MÉCANISME DE COORDINATION

1. Prend acte du processus proposé et du calendrier provisoire de création et de mise en œuvre opérationnelle du Mécanisme de coordination présenté par l'Unité de coordination du projet (UCP) CLME+ et tel qu'il est indiqué dans le document «PSC2006_AI5.3 Process and Tentative Timeline»
2. Prend acte du compte rendu de l'UCP CLME+ sur l'appel préliminaire à l'expression d'un intérêt pour accueillir le secrétariat du Mécanisme de coordination, prenant note d'une déclaration d'intérêt soumise par le gouvernement du Honduras.

POINT 6 DE L'ORDRE DU JOUR - ÉTAT D'AVANCEMENT DE LA MISE EN ŒUVRE DU PROJET CLME+, DU BUDGET ET DU PLAN DE TRAVAIL

POINT SUBSIDIAIRE 6.1 DE L'ORDRE DU JOUR - PROGRÈS DE LA MISE EN ŒUVRE DU PROJET CLME+

1. Prend acte de l'état d'avancement de la mise en œuvre technique et financière du projet CLME+ jusqu'en mai 2020, tel que résumé par l'Unité de coordination du projet CLME+ dans le document «PSC2006_AI6.1 Project Implementation Status».

POINT SUBSIDIAIRE 6.2 DE L'ORDRE DU JOUR - RÉPONSE : PLAN DE TRAVAIL RÉVISÉ DU PROJET CLME+ ET BUDGET 2020-2021

1. Prend note des conclusions de l'analyse entreprise par l'Unité de coordination du projet CLME+ sur l'état d'avancement de la mise en œuvre du projet CLME+ jusqu'en mai 2020.
2. Prend note par ailleurs des retards dans certaines activités du projet occasionnés ou accentués par la pandémie du COVID-19.
3. Approuve une prolongation de la durée du projet jusqu'au 31 juillet 2021, afin de permettre la réussite du projet et l'achèvement des principales réalisations.
4. Approuve le plan de travail révisé tel qu'il est présenté dans le document « PSC2006_AI6.2 Revised 2020-21 Work Plan & Budget », y compris les modifications apportées au nom de fichier du cadre des résultats du projet CLME+ « PSC2006_AI6.2 Updatedresultsframework_v200522 ».
5. Approuve le budget de projet révisé pour la période 2020-2021 tel qu'il est présenté dans le document « PSC2006_AI6.2 Revised 2020-21 Work Plan & Budget 2020-2021 » et « PSC2006_AI6.2 Annex - PCU Pending Activities and Budget 2020-2021 ».

Catalyzing implementation of the
Strategic Action Programme for the Caribbean and
North Brazil Shelf LME's (2015-2025)



Empowered lives.
Resilient nations.



www.theGEF.org



6. Invite instamment l'Unité de coordination du projet CLME+, les partenaires d'exécution conjointe et les pays participants à œuvrer résolument en vue d'atteindre les objectifs (financiers et techniques) de mise en œuvre du projet dans cette dernière phase.

POINT 7 DE L'ORDRE DU JOUR - NOUVELLE NOTE CONCEPTUELLE PNUD/FEM (formulaire d'identification de projet) : LE PROJET PROCARIBE+

1. Reconnaît l'importance cruciale de la continuité de l'initiative CLME+ à travers la présentation d'une nouvelle note conceptuelle du PNUD/FEM.
2. Prend note des composantes proposées pour la version préliminaire de la nouvelle note conceptuelle présentée dans le document « PSC2006_AI7.0 CLME+ Continuity draft Concept Note ».
3. Prend note du projet proposé des principaux résultats pour la version préliminaire de la nouvelle note conceptuelle présentée dans le document « PSC2006_AI7.0 CLME+Continuity draft Concept Note ».
4. Prend acte du processus et du calendrier d'élaboration et de soumission au Secrétariat du FEM du nouveau concept de projet présenté dans le document « PSC2006_AI7.0 PIF Development Timeline ».
5. Demande à l'UCP CLME+ de communiquer un formulaire d'identification de projet (PIF) de la version préliminaire de la Note conceptuelle de projet pour la continuité de l'initiative CLME+ avec le Comité directeur du projet CLME+, le plus tôt possible, en vue de permettre davantage de consultations et de commentaires de la part des pays et de permettre un examen détaillé et une consultation au niveau des pays.
6. Recommande que les membres du Comité directeur désireux de participer à ce nouveau projet œuvrent résolument, aux côtés de l'UCP CLME+ et du PNUD, à la finalisation et à la soumission en temps opportun de la nouvelle note conceptuelle.
7. Recommande que les membres désireux de participer à ce nouveau projet fournissent les informations requises (lettre d'approbation du FEM et cofinancement indicatif) dans les délais impartis.

POINT 8 DE L'ORDRE DU JOUR - MARCHE À SUIVRE

1. Salue les efforts déployés par l'Unité de coordination du projet CLME+ en vue de soutenir le travail du Comité directeur du projet par l'utilisation d'outils innovants tels que les plateformes Loomio et Kudo.

Catalyzing implementation of the
Strategic Action Programme for the Caribbean and
North Brazil Shelf LME's (2015-2025)



Empowered lives.
Resilient nations.



www.theGEF.org



2. Reconnaît les difficultés techniques rencontrées par le Comité directeur du projet (CDP) pour aborder tous les points du programme de travail et de l'ordre du jour du CDP lors de la réunion virtuelle du Comité directeur du projet CLME+.
3. Appuie les efforts supplémentaires déployés par l'UCP CLME+ pour faire avancer et mener à bien toutes les activités restantes du projet CLME+, notamment par l'utilisation de plateformes virtuelles et de réunions intersessions.
4. Reconnaît l'importance de prendre des décisions dans une structure de réunion officielle avec un consensus clair.
5. Demande au groupe de rédaction du Protocole d'accord (PA) de procéder à son travail par voie électronique.
6. Demande à l'UCP de tenir une réunion virtuelle du CDP d'ici la fin septembre 2020 afin de faire le point sur les progrès réalisés relativement au projet de PA et de tenir d'autres réunions virtuelles du comité directeur du projet, au besoin, pour finaliser le PA.

POINT 9 DE L'ORDRE DU JOUR - TOUTES AUTRES QUESTIONS

1. Prend note des précisions supplémentaires fournies par l'UCP CLME+ concernant le budget révisé.
2. Prend note de la présentation du délégué du CERMES (Centre de gestion des ressources et d'étude de l'environnement) sur l'état d'avancement des enquêtes du questionnaire relatives à la base de référence du Cadre d'évaluation de l'efficacité de la gouvernance (GEAF en anglais) pour le suivi du Plan d'action stratégique .
3. Invite instamment les délégués qui n'ont pas répondu au questionnaire administré par le CERMES à le faire le plus tôt possible.
4. Prend note des observations formulées par les États-Unis d'Amérique relativement au nombre d'États membres signataires requis pour entreprendre le Protocole d'accord.
5. Remercie l'UCP du projet CLME+ pour la présentation du Portail du projet CLME+.
6. Reconnaît et félicite le coordonnateur et le personnel de l'UCP CLME+ pour l'excellent travail qu'ils ont accompli dans la gestion de la mise en œuvre de ce projet complexe, y compris l'organisation et la convocation de cette réunion virtuelle du comité directeur du projet.

Catalyzing implementation of the
Strategic Action Programme for the Caribbean and
North Brazil Shelf LME's (2015-2025)



Empowered lives.
Resilient nations.



www.theGEF.org

